

Fiche-Action P 502 - 1	PARCOURS ÉDUCATIF, ARTISTIQUE ET CULTUREL
Mise en œuvre Année scolaire 2023/2024	PEAC FLORE scolaire Parcours 2 : PAPAM
	<p>Ce PEAC est porté par la DAAC – Académie de La Réunion et le Parc national de La Réunion ; la DAC-La Réunion s'engageant à financer un volant horaire d'intervenant artistique sur certains projets.</p>
Contexte	<p>La Réunion fait partie des 34 « hot-spots » de la biodiversité que compte la Planète. L'insularité, la position de l'Île dans l'Océan Indien, le substrat volcanique, la topographie et la diversité en terme de climat ont fait de l'île un territoire d'exception où plantes indigènes et exotiques rivalisent d'originalité. Mais l'anthropisation croissante vient bouleverser les équilibres précieux qui se sont mis en place.</p>
Descriptif du parcours	<p>L'offre pédagogique du Parc national explore la relation « Homme-Nature ». Les actions de plantations d'espèces indigènes par et pour la population sont un formidable sujet d'étude et d'expression artistique.</p> <p>Le PEAC vise à faire connaître aux jeunes les espèces locales et à les impliquer dans la valorisation du patrimoine naturel et culturel exceptionnel que représentent les plantes à parfum, aromatiques et médicinales [PAPAM].</p>
Durée du parcours	<p>1 année scolaire</p>
Public-cible	<p>Classes</p> <ul style="list-style-type: none"> - de primaire (cycles 3 et 4 uniquement) - de collège - de lycée

Objectifs pédagogiques visés	<ul style="list-style-type: none"> – Connaître le Parc national : le territoire, ses patrimoines, ses missions – Etre sensibilisé aux biens inscrits au Patrimoine Mondial de l'UNESCO – Recueillir les représentations et connaissances initiales des élèves sur la biodiversité de La Réunion et plus particulièrement sa flore – Partager et mettre à jour les connaissances des élèves sur les espèces indigènes et exotiques patrimoniales de l'île – Sensibiliser les élèves sur les plantes à parfum, aromatiques et médicinales : <ul style="list-style-type: none"> * la cueillette * les plantations en milieu scolaire – Favoriser la transmission intergénérationnelle par la conduite d'enquêtes – Faire du lien avec les acteurs et professionnels qui travaillent sur cette thématique (APLAMEDOM, ..) – Favoriser les changements de comportement vis-à-vis de l'environnement et inculquer la notion d'écocitoyenneté – Permettre aux élèves d'être acteurs par des plantations – Permettre aux élèves d'expérimenter des moments de nature par une approche sensible
Résultats attendus sur le projet	<ul style="list-style-type: none"> – Réalisation de 2 sorties minimum sur des sites proposés par le Parc national, pour découvrir les milieux naturels et les comparer – Plantation d'espèces indigènes patrimoniales (10 minimum) dans l'enceinte de l'établissement ou dans un lieu proche, si l'établissement ne dispose pas d'espace vert libre – Réalisation de semis d'espèces indigènes certifiés par le Parc national (cohérence écologique) – Présentation d'un bilan pédagogique du parcours par l'enseignant – Réalisation du parcours conforme aux objectifs et aux valeurs portées par le projet initial <ul style="list-style-type: none"> ➤ <u>Pour ne pas oublier la dimension artistique et culturelle :</u> – Réalisation d'une production mêlant arts, sciences et culture autour des plantations et des connaissances acquises sur les espèces patrimoniales : exposition, carnet de suivi de la plantation, conte, jeu, pièce de théâtre, exposé, herbier, recueil de poèmes, land art, fresque, cartes d'identité des espèces, etc. <p>C'est dans ce cadre qu'un intervenant artistique peut être financé.</p>
Documents mis à disposition des enseignants	<ul style="list-style-type: none"> - Diaporama de présentation du Parc national de la Réunion - Diaporama de présentation de Patrimoine Mondial de l'UNESCO - Support d'enquête sur l'utilisation des plantes par les habitants - Histoires de paysages - Liste de pépiniéristes (pour la fourniture de plants) - Document-bilan à renseigner - Aide technique pour le semis et la mise en place d'une pépinière temporaire

Moyens engagés par le Parc national sur le projet	<p>Moyens humains</p> <p>Le Parc national de La Réunion engage les moyens humains permettant la réalisation du projet par le biais de l'intervention de ses agents (animation en classe et/ou sorties)</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ 6 interventions maximum ✓ Cela comprend : <ul style="list-style-type: none"> ○ les interventions dans l'établissement (1 ou 2) ○ les sorties terrain : découverte (1 ou 2) ○ les plantations (1 ou 2) <p>Il n'y a pas de récolte de graines prévue.</p> <p>Les demandes de devis sont assurées par les enseignants, sur la base d'une liste de pépiniéristes fournie par le Parc national.</p> <p>Moyens financiers</p> <p>Le Parc national de La Réunion engage des moyens financiers sous forme d'une subvention forfaitaire de 1 200 €. Le budget total du projet est de minimum 1 500 € ; les enseignants devant trouver un financement minimum de 300 €.</p>
Évaluation et indicateurs de réussite	<ol style="list-style-type: none"> 1– Les objectifs opérationnels fixés pour le parcours sont atteints (nombre de sorties, actions de plantation, productions) 2– Le bilan est complété 3– L'ensemble des contributeurs au projet [enseignants, intervenants, Agents du Parc] sont satisfaits 4– Le comportement des élèves a changé vis-à-vis de leur rapport à l'environnement (notion d'écocitoyenneté) ; ils manifestent une curiosité ou une envie d'être acteurs dans la préservation de leur patrimoine naturel 5– Les enseignants se sont bien appropriés les messages du Parc [le territoire, les missions, les enjeux de conservation] 6– La représentation du Parc national par les élèves a évolué 7– Les élèves ont acquis des connaissances (savoirs) sur les plantes indigènes, endémiques et exotiques et sur le patrimoine naturel et culturel de La Réunion 8– Les élèves ont acquis des compétences (savoir-faire) liées aux plantes (ex. : semis, repiquage, rempotage, arrosage, entretien...) 9– La restitution du projet est correctement menée
La spécificité du PEAC	<p>Réalisation d'une enquête sur l'utilisation des plantes</p> <p>Plantation de PAPAM</p>
OBLIGATOIRE	<p>L'enseignant devra s'assurer que le foncier est disponible pour la plantation des PAPAM.</p> <p>Le projet devra préciser :</p> <ul style="list-style-type: none"> -s'il existe un projet de rénovation de l'établissement ou un agrandissement.... -que l'entretien des jeunes plants (arrosage et désherbage) est prévu <p>Pour les plantations : l'arrosage, le désherbage et la protection des plants devront être intégrés dans la proposition.</p>